



## Lettre des administrateurs salariés de GRDF parrainés par la CFE Énergies



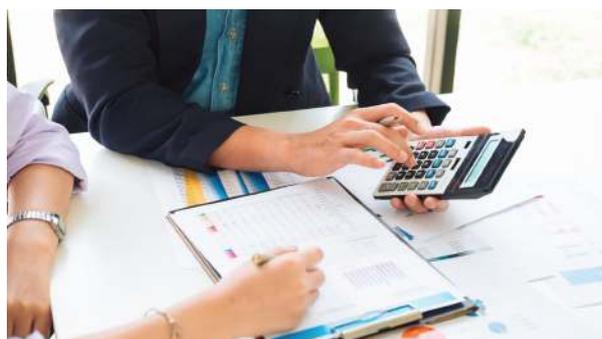
**Lettre n° 33 - mars 2022**

### Les administrateurs salariés vous informent sur les points du Conseil d'Administration de GRDF

**Premier Conseil d'administration de l'année 2022, avec à l'ordre du jour l'arrêté des comptes 2021.** C'est un moment toujours très attendu pour apprécier les résultats de l'année passée. Sans préjuger de la position de l'Assemblée Générale, **nous pouvons dire que GRDF a parfaitement réussi ces objectifs en CAPEX et en OPEX. Le résultat positif, est annonciateur d'un versement de dividendes à l'actionnaire et d'une participation pour les salariés.**

Malgré les très bons résultats annoncés par tous les directeurs de région, **le partage du bénéfice n'est pas à la hauteur attendue par les salariés !**

**Quid de ce dialogue social qui a du mal à trouver sa place au sein de notre entreprise ? Nous connaissons tous les gros enjeux qui attendent GRDF pour les années à venir ; comment ne pas soutenir au mieux son capital humain ?**



#### Le Bilan financier 2021

Le Conseil d'administration a validé l'arrêté des comptes. Une analyse rapide du bilan nous révèle que GRDF a investi 1 195 millions d'Euros, que notre chiffre d'affaires est de 3 559 millions d'Euros, pour un EBITDA de 1 865 millions d'Euros.

**Le résultat net s'affiche à 338 millions,** certes en deçà de l'année passée mais celle-ci comportait une reprise de la PPR sans commune mesure (environ 690 millions d'Euros).

**Nous constatons que les effectifs moyens payés sont en deçà de 140 postes environ par rapport au budget du tarif ATRD6.** Cela se confirme lorsque l'on supervise le nombre grandissant de bordereaux de postes restés vacants !

Il sera proposé à l'Assemblée Générale, d'émettre un versement de dividendes à l'actionnaire d'environ 2.80 euros/action.

**Les administrateurs salariés, parrainés par la CFE Énergies et soutenus par l'UNSA Énergie ont émis un avis négatif sur cette résolution.**

En effet, afin de pouvoir verser ce montant de dividendes, GRDF doit décaisser plusieurs centaines de millions de son compte de réserve.

GRDF a perdu en 2021, 12 725 clients de son portefeuille ; certes le bilan des quantités transitées reste positif mais c'est en partie dû au climat froid de l'année passée.

**La question est posée au Directeur du Développement : quel plan de relance GRDF va-t-il lancer en 2022 pour la conquête de nouveaux clients ?**



## Stratégie Française sur l'Énergie et le Climat (SFEC)

Pour alimenter les travaux d'élaboration de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC), le ministère de la Transition écologique a lancé une première phase de concertation publique volontaire qui a pris fin le 15 février 2022.

**GRDF a participé à cette consultation en rédigeant son cahier d'acteur.**

Celui-ci met en exergue toute la **valeur ajoutée des infrastructures gazières et des gaz renouvelables dans la politique bas carbone souhaitée par l'État Français**. La production de biométhane en France sera supérieure au plafond prévu par la PPE à la fin de l'année 2023.

GRDF réaffirme que la France aura la possibilité de remplacer 100 % du gaz fossile nécessaire à sa consommation par du gaz vert à l'horizon 2050, grâce aux diverses méthodes de fabrication de gaz verts ou de synthèses.

**La fédération CFE Énergies, ainsi que l'UNSA Énergie, ont également apporté leurs contributions à cette consultation, en mettant l'accent sur l'importance du mix-énergétique en France, de la place des gaz renouvelables dans la décarbonation de nos moyens de production d'électricité.**

## La flotte de GRDF

Constat que notre **flotte actuelle**, 6.300 véhicules avec un âge moyen de 6,33 ans, **est plutôt vieillissante**.

Sa répartition nous montre que **nous devons agir** avec seulement 25 % de GNV et 6 % de pure GNV soit 19 % hybride.

**Le souci rencontré est d'une part l'avitaillement de nos véhicules sachant que GRDF ne possède que 24 stations sur le territoire et d'autre part un marché de l'automobile au GNV boudé par les constructeurs français. À cela s'ajoute le problème des composants électroniques qui se font très rares.**

À date il nous reste qu'Iveco pour les véhicules moyens et lourds et VAG France pour le type léger. Les obligations légales face au ZFE, et toutes ces contraintes obligent **GRDF à modifier sa feuille de route pour obtenir un parc vert à 50 % pour 2024 voire plus tard.**

**Nous, les administrateurs salariés, demandons au Conseil d'administration d'envisager une stratégie à court et moyen terme en proposant de sortir du dogme tout GNV et de ne pas s'interdire d'autres solutions pragmatiques (la possibilité de faire du LLD et acquérir des véhicules électriques).**

Nous savons que la direction Île-de-France va faire l'acquisition de vélos cargos à hydrogène. Mais ce type de véhicule peut-il embarquer autant de matériel ? Sachant qu'un véhicule à l'hydrogène coûte 2,5 fois plus qu'un véhicule au GNV qui lui coûte plus cher qu'un véhicule thermique.



## People review

Le 8 mars marque la journée internationale des droits des femmes. En 2022 bien que des avancées significatives aient été faites, il nous reste un long et grand chemin à parcourir.

GRDF était une nouvelle fois présent pour le salon de l'agriculture du 26 février au 6 mars 2022 en proposant avec ROSA Paris plusieurs ateliers afin d'attirer l'attention sur le GAZ VERT.

